

L'ÉCOLE MATERNELLE

*Bulletin d'information semestriel pour
les écoles maternelles de Moselle*



La synthèse des acquis des élèves en fin d'école maternelle

Mise à jour

Le document de synthèse des acquis scolaires renseigné par l'équipe pédagogique du cycle 1 est transmis à l'école élémentaire lors de l'admission de l'élève en 1re année du cycle 2, et communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève.

La synthèse des acquis scolaires de l'élève, volontairement brève, est renseignée à partir du suivi des apprentissages réalisé en situation ordinaire, tout au long du cycle, par l'équipe pédagogique. Elle mentionne ce que l'élève sait faire et indique le cas échéant ses besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire.

L'établissement de cette synthèse relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique du cycle, elle ne donne pas lieu à la **passation préalable d'épreuves spécifiques d'évaluation.**

Lien : <https://eduscol.education.fr/107/suivi-et-evaluation-des-apprentissages-des-eleves-l->

ACTUALITÉ

LA SYNTHÈSE DES ACQUIS DES
ÉLÈVES EN FIN D'ÉCOLE
MATERNELLE

RENTREE 2022

ACCUEILLIR TOUS LES
ÉLÈVES ET LEUR FAMILLE

RÉPONDRE AUX BESOINS
DES JEUNES ENFANTS À
L'ÉCOLE

SOUTENIR LE
DEVELOPPEMENT DE
L'ENFANT

Accueillir tous les élèves et leur famille

Un véritable projet à mettre en place

Cette première année d'école, pour de nombreux enfants de moins de trois ans et de trois ans est synonyme d'une première expérience éducative en collectivité créatrice de nouveaux repères affectifs, sociaux, spatiaux et temporels qui s'organisent progressivement.

Elle peut aussi marquer une première séparation parents-enfant, étape sensible qui nécessite un accompagnement particulier de la part de l'école maternelle. L'adaptation des enfants dépend de la qualité de l'accueil qui leur est fait, de la prise en compte de leurs besoins, mais aussi de l'attention portée aux parents.

L'organisation de cette transition délicate entre la maison et l'école ne peut être réglée de manière uniforme pour tous les enfants.

Il appartient à l'école maternelle, à l'occasion de la réflexion qu'elle portera sur l'accueil de ces jeunes enfants, de construire des modalités neuves pour une coéducation véritable.

Ressources: http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-gtd/maternelle/sites/maternelle/IMG/pdf/lettre_matern_54_no14_instruction_a_3_ans_ecole_inclusive.pdf



LE DIALOGUE AVEC LES FAMILLES

Dès l'accueil de l'enfant à l'école, un dialogue régulier et constructif s'établit entre enseignants et parents ; il exige de la confiance et une information réciproque.

Pour cela, l'équipe enseignante définit des modalités de relations avec les parents, dans le souci du bien-être et d'une première scolarisation réussie des enfants et en portant attention à la diversité des familles .

Ressources : <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/laccueil-du-jeune-enfant-lecole-maternelle>

Répondre aux besoins des jeunes enfants à l'école

L'accueil des enfants de deux et trois ans ne va pas de soi. Il implique une réflexion approfondie et nécessite l'élaboration d'un projet pédagogique et éducatif particulier qui fera de cet accueil une réussite.

Dans cette période où les enfants sont très dépendants de l'adulte, la réponse à la variété de leurs besoins, physiologiques, affectifs, sociaux, sensoriels, relationnels, moteurs et cognitifs, doit être considérée avec le maximum d'attention. Les moments éducatifs, l'éducation à la propreté, le temps de repos, le repas qui constituent des moments de vie essentiels à l'école sont souvent générateurs d'anxiété pour des enfants qui ne peuvent pas encore verbaliser leurs besoins. Déterminants pour l'adaptation à l'école, ils devront être organisés avec un soin particulier pour que chaque enfant gère progressivement de façon autonome la réponse à ses besoins.

Enseigner à de jeunes enfants, c'est proposer un environnement riche et faire vivre de nombreuses expériences ancrées dans le réel sur lesquelles s'organisera la construction progressive du langage. Il doit répondre à plusieurs objectifs : créer un sentiment de sécurité, orienter les activités, autoriser les initiatives, susciter la motivation et favoriser les interactions. Il doit être évolutif au cours de l'année et faciliter encore plus que dans les autres sections le besoin de mouvement des enfants. Cet environnement doit également être sécurisant en garantissant à chaque enfant le soutien d'une relation affective personnelle et en mettant au cœur de la pédagogie le respect du développement et la personnalité de chacun. La réponse aux besoins des enfants, l'organisation des apprentissages, la disponibilité de l'enseignant sont indissociables de l'aménagement de l'espace de la classe et de l'école.



RESSOURCES



Ressources : <https://ota62.site.ac-lille.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/Besoins-du-jeune-enfant.pdf>

Soutenir le développement de l'enfant

Depuis la rentrée 2019, l'école est obligatoire à trois ans.

Si les enfants de cet âge étaient accueillis dans nos écoles maternelles, l'instruction obligatoire dès 3 ans donne une place primordiale à l'accompagnement du développement cérébral et affectif des enfants de cet âge. L'école se doit de répondre aux besoins cognitifs, physiologiques et affectifs de l'enfant afin de lui permettre d'acquérir les bases nécessaires aux apprentissages.

La question de la propreté

Les textes officiels

L'article L131-1 du Code de l'éducation stipule que : "L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans et jusqu'à l'âge de seize ans", "

Le programme de l'école maternelle précise que l'école accueille les enfants et leurs parents et tient compte du développement des enfants.

Aucun texte officiel ne précise que la non propreté d'un enfant est un motif d'exclusion. Le refus d'accueillir un enfant en raison d'un défaut de propreté ne repose sur aucun article de loi et n'est donc pas légal.

Les objectifs de toute petite section et de petite section de rendre l'enfant de plus en plus autonome passent par l'acquisition de la propreté qui prend du temps pour chaque enfant. Elle ne doit pas être forcée mais encouragée et accompagnée.

Ni les parents, ni l'école ne peuvent gérer la propreté de l'enfant, c'est une acquisition qu'il doit faire lui-même, on ne peut le faire à sa place, mais seulement l'accompagner sans pression inutile.

La collaboration de tous les adultes de l'équipe éducative est nécessaire pour faciliter l'accompagnement des élèves dans l'acquisition de la propreté.

Ressources : <http://www.portailenfance.ca/wp/modules/developpement-de-lenfant/grandes-etapes-du-developpement/>

Ressources : <https://lesprosdela petiteenfance.fr/bebes-enfants/psycho-developpement/lacquisition-de-la-proprete/acquisition-de-la-proprete-le-point-de-vue-dune-psychomotricienne>



ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS L'ACQUISITION DE LA PROPRETÉ

Il est essentiel pour les parents, les Atsem et les enseignants d'éviter de stresser l'enfant.

En effet, faire pression sur lui est inutile et peut avoir des conséquences néfastes.

Dans les faits, une émulation se produit généralement entre les enfants ce qui contribue à accélérer le processus d'acquisition de la continence. Un enfant qui ne se sent pas pointé du doigt ou la cible de remarques inappropriées, comprend rapidement son intérêt à conquérir son autonomie. Les équipes enseignantes réfléchiront à la manière d'informer avec bienveillance les parents d'un « petit accident ».